



Numéro de l'acte	2017-120-URBMC
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	2.2

## CONSEIL MUNICIPAL DU 13 NOVEMBRE 2017

### QUESTION N°2017-120

URBANISME : Acquisition de la parcelle C 168

RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Marc BOURGEOIS

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu, le Code de l'Urbanisme,

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,

Considérant, que la commune d'ARQUES a pour projet de développer le secteur dit du « Mont Magère », véritable poumon vert, propice à la promenade et à tous projets à caractéristique naturel,

Considérant, que Madame Marie-Thérèse DUBREUCQ, Monsieur Fernand DUBREUCQ et Monsieur Raymond DUBREUCQ sont propriétaires en indivision de la parcelle cadastrée section C 168, située à Haut Arques.

Considérant, que la parcelle C 168, d'une superficie de 3748 m<sup>2</sup>, se situe en zone Na (zone naturelle et forestière à protéger en raison notamment de la nature des sites, des milieux naturels et des paysages) au Plan Local d'Urbanisme, en prolongement des Monts Magères.

Cette parcelle revêt un intérêt important de par sa proximité du stand de tir et de l'Ecole d'Haut-Arques.

Par courriers en date du 19 octobre 2017, la commune proposait ainsi aux propriétaires l'acquisition de cette parcelle à hauteur de 2 000 €, conformément à l'avis des domaines en date du 7 décembre 2016. Cette proposition a reçu un avis favorable des trois propriétaires.

Aussi, compte tenu de l'intérêt que constitue l'acquisition de cette parcelle,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité, décide :

- de décider l'acquisition de la parcelle cadastrée section C 168 d'une contenance de 3 748 m<sup>2</sup> pour un montant de 2 000 €, conformément au plan figurant en annexe.
- d'autoriser Madame le Maire ou son représentant à intervenir dans l'acte à signer et à signer tous documents en ce sens,
- de confier à l'Office Notarial Franck BONNIERE et Nicolas BONNINGUES, 2 rue Gaston Robbe, BP 8, 59 173 RENESCURE la rédaction des actes authentiques,
- d'imputer la présente dépense au budget.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES

Le 13 novembre 2017

Pour le Maire empêché,

La 1<sup>ère</sup> adjointe, Présidente de séance,

Madame Laurence DELAVARIE





**REPUBLIQUE FRANCAISE**

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS  
ARRONDISSEMENT DE SAINT-OMER  
CANTON D'ARQUES

-----  
**VILLE D'ARQUES**  
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DU 13 NOVEMBRE 2017**

**Affiché le 14 novembre 2017**

L'An Deux Mille Dix-Sept le treize novembre à 18h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Conseil, sous la présidence de Madame Laurence DELAVAL, Première Adjointe, Présidente de séance, pour le Maire empêché, en suite de convocations adressées à domicile le 06 novembre 2017, convocations accompagnées de l'ordre du jour et des projets de délibérations. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

**Effectif du Conseil Municipal :** Caroline SAUDEMONT – Alain RICOUART - Laurence DELAVAL - Dominique GODART - Laurence LOTTERIE - Jean-Marc BOURGEOIS - Christine DACY - Bruno WINTREBERT - Karine BONVOISIN - Jean-Marc DELAIRE – James MUNCK - François FRADIN - Christian DIRIX - Sophie LEBRIEZ - Francis DICQUE - Catherine LAMOOT - Corinne BOCQUILLON - Claude LECAT - Marie-Line GAGNIAC - Dominique SAUDEMONT - VASSEUR PEPE Roxanne — Céline PRUVOST - Valérie VASSEUR - Joël DUQUENOY - Corinne REANT - Benoît ROUSSEL - Christine COURBOT – Jean-Pierre LAMIRAND - Bernadette BAROUX

**Absents excusés :**

Caroline SAUDEMONT ayant donné pouvoir à Laurence DELAVAL  
Francis DICQUE ayant donné pouvoir à Jean-Marc BOURGEOIS  
Roxanne PEPE ayant donné pouvoir à Karine BONVOISIN  
Claude LECAT ayant donné pouvoir à Dominique GODART  
Dominique SAUDEMONT ayant donné pouvoir à Laurence LOTTERIE  
Céline PRUVOST ayant donné pouvoir à Bruno WINTREBERT  
Christine COURBOT ayant donné pouvoir à Corinne REANT  
François FRADIN ayant donné pouvoir à Sophie LEBRIEZ  
Benoît ROUSSEL ayant donné pouvoir à Joël DUQUENOY

**Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29**

**Nombre de présents ou représentés :**

- **20 présents**
- **0 absent non excusé**
- **0 absent excusé**
- **9 absents excusés avec pouvoir**

**Madame Laurence LOTTERIE est nommée secrétaire de séance.**